

DSP SOMIMAR – MIN ARNAVAUX

1 - Compte rendu technique :

➤ ***Poursuite des études de la restructuration du MIN***

La construction de la rocade L2 impose la restructuration du MIN, dont la Communauté Urbaine est le Maître d'ouvrage et à laquelle la SOMIMAR est étroitement associée.

➤ ***Un nouveau marché de nettoyage***

SOMIMAR a mise en oeuvre un nouveau marché de nettoyage et d'enlèvement des déchets dont le titulaire est la société VEOLIA.

Après des débuts laborieux et insatisfaisants, il a fallu attendre l'automne pour que le crible

balistique ainsi qu'une nouvelle organisation commencent à donner satisfaction.

2- Compte-rendu financier

➤ ***Rentabilité économique en bonne progression***

Le chiffre d'affaires total de l'année 2013 s'élève à 4 159 k€, soit en hausse de 8% par rapport à 2012. Cette augmentation s'explique principalement par deux faits :

- Les recettes magasins des grossistes ont progressé (+ 9% par rapport à 2012) grâce à l'occupation des locaux vacants depuis 2011 ;
- La liquidation judiciaire de la société *Arnavaux Frais Distribution* a entraîné une croissance exceptionnelle des DPA (Droit de Première Accession) par l'intégration de la totalité des droits de la société.

Des produits nouveaux sont apparus suite à la mise en place du nouveau marché d'enlèvement des déchets issus de la vente de carton non souillé. Pour 2013, ils sont de 50 k€.

La valeur ajoutée se fixe à un niveau record de 2 181 k€, en progression de 17% par rapport à l'année 2012.

Elle est cependant largement concurrencée par les charges de personnel qui ont augmenté et se retrouvent donc à un niveau équivalent à l'exercice 2011 (1 688 k€).

Hormis la croissance du chiffre d'affaires, la légère réduction des charges externes a permis d'atteindre ce résultat. En effet, le recours aux intérimaires a été stoppé pour recruter du personnel en « Emploi avenir ».

L'excédent brut d'exploitation (EBE/CA) en 2013 a atteint ainsi 10,7%, contre 6,5% en 2012.

➤ **Des faits exceptionnels réduisent le résultat net**

La liquidation de la société *Arnavaux Frais Distribution* a nécessité une dotation aux provisions pour créances douteuses d'un montant de près de 101 k€, portant le montant des dotations aux amortissements et provisions pour l'année 2013 à 701 k€.

Par ailleurs, de charges nouvelles exceptionnelles ont été constatées après la reddition des comptes de la gestion du site de SAUMATY. Ces charges se montent à 40 k€.

Ces faits exceptionnels conduisent à la baisse du résultat net de 8% par rapport à l'exercice précédent, il atteint ainsi 28 k€ en 2013.

➤ **Conclusion :**

La rentabilité d'exploitation brute de la DSP s'améliore légèrement. Néanmoins, des MIN de volume de chiffre d'affaires équivalent atteignent 32%, cette rentabilité reste donc faible comparée à ces derniers. Cette différence provient essentiellement du poste personnel, dont le coût est 1,8 fois supérieur pour SOMIMAR.

3 - Qualité du service :

➤ **Rapport avec les occupants**

Le site est occupé à 100%.

Outre les rapports quotidiens au contact des usagers du MIN, ces rapports sont régis selon le Règlement Intérieur du MIN par un Comité Technique Consultatif qui s'est réuni une fois en 2013.